

**AVIS DE CONVOCATION**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22 juin 2015**

Les actionnaires de la Société des Brasseries du Maroc, sont priés d'assister, à l'Assemblée Générale des actionnaires au siège de la Société, sis Boulevard Ahl Loughlam, Ain Sebaa à Casablanca, qui sera tenue le :

**Lundi 22 juin 2015 à 12H00**

En vue de délibérer et de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les opérations et les comptes de l'exercice 2014
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2014.
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les Conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95,
- Examen et approbation des comptes de l'exercice 2014
- Affectation des résultats, fixation du montant du dividende et de la date de sa mise en distribution,
- Quitus aux Administrateurs,
- Ratification de la cooptation d'un administrateur,
- Renouvellement de mandat d'administrateurs,
- Fixation des jetons de présence,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Les **propriétaires d'actions au porteur** devront déposer ou faire adresser par leur banque au siège social, cinq jours avant la réunion, les attestations constatant leur inscription en compte auprès d'un intermédiaire financier habilité.

Les **titulaires d'actions nominatives** devront avoir été préalablement inscrits en compte, soit en nominatif pur ou en nominatif administré, cinq jours avant la réunion, ils seront admis à cette Assemblée sur simple justification de leur identité.

Conformément à l'article 121 de la loi 17-95, les actionnaires détenteurs du pourcentage d'actions prévu par l'article 117, disposent d'un délai de 10 jours à compter de la publication de présent avis pour demander l'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

NB : Les états de synthèse consolidés et sociaux de SBM n'ont subi aucun changement et ont été publiés sur : Finances News du 31 mars 2015, la Nouvelle Tribune du 31 mars 2015 et l'Economiste du 30 mars 2015.

**PROJET DE RESOLUTIONS**

**PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes et les états de synthèse de l'exercice clos le 31 Décembre 2014.

Elle décide de répartir le bénéfice net de l'exercice 2014 de la façon suivante :	223 620 911,04 DH
◆ Réserve légale .....	34 030,00 DH
◆ Réserve pour investissement .....	_____
◆ Réserve facultative.....	100 000 000,00 DH
SOLDE.....	123 586 881,04 DH
qui, avec le report à nouveau 2013 .....	50 783 199,01 DH
DONNE UN DISPONIBLE DE .....	174 370 080,05 DH
◆ Dividende au titre de l'exercice 2014 .....	130 164 038,00 DH
REPORT A NOUVEAU .....	44 206 042,05 DH

L'Assemblée Générale décide de fixer le dividende à répartir à 46 DH (Quarante-six DIRHAMS) par action.

La date de mise en paiement des actions est fixée au 15 Juillet 2015. Le paiement est domicilié auprès de la SGMB.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée .....

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale prend acte des dividendes reçus au titre de l'exercice 2013 des filiales Branoma et Brasserie de Tanger d'une valeur de 62.688.602,00 dhs.

Ce montant est intégré dans le compte « prime de fusion » pour être portée de 523.915.908,11 dhs à 586.604.510,11 dhs.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée .....

**TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale donne à tous les membres du Conseil d'Administration quitus entier et définitif de leur mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée .....

**QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de son poste d'administrateur de la société « Financière First » et lui donne quitus plein, entier et définitif de sa gestion d'administrateur.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée .....

**CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale ratifie la cooptation faite par le Conseil d'Administration du 23 septembre 2014, de M. Omar KABBAJ en qualité d'administrateur en remplacement de la société « Financière First », et ce, pour la durée du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à la date de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2014.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée .....

**SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, constatant l'arrivée à terme du mandat d'administrateur de Monsieur Pierre CASTEL, décide de le renouveler pour une durée statutaire de six (6) ans, soit jusqu'à la tenue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2020.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée .....

**SEPTIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, constatant l'arrivée à terme du mandat d'administrateur de Monsieur Michel PALU, décide de le renouveler pour une durée statutaire de six (6) ans, soit jusqu'à la tenue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2020.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée .....

**HUITIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, constatant l'arrivée à terme du mandat d'administrateur de Monsieur Jean Claude PALU, décide de le renouveler pour une durée statutaire de six (6) ans, soit jusqu'à la tenue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2020.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée .....

**NEUVIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, constatant l'arrivée à terme du mandat d'administrateur de Monsieur Guy DE CLERCQ, décide de le renouveler pour une durée statutaire de six (6) ans, soit jusqu'à la tenue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2020.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée .....

**DIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, constatant l'arrivée à terme du mandat d'administrateur de Monsieur Ahmed KAMAL, décide de le renouveler pour une durée statutaire de six (6) ans, soit jusqu'à la tenue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2020.

**ONZIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, constatant l'arrivée à terme du mandat d'administrateur de Monsieur Mohamad Nouri REZA ESFANDIARI, décide de le renouveler pour une durée statutaire de six (6) ans, soit jusqu'à la tenue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée .....

**DOUZIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, constatant l'arrivée à terme du mandat d'administrateur de Monsieur Omar KABBAJ, décide de le renouveler pour une durée statutaire de six (6) ans, soit jusqu'à la tenue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée .....

**TREIZIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi du 30 Août 1996, approuve les termes et conclusions de ce rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée .....

**QUATORZIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale fixe le montant brut des jetons de présence à 250 000,00 dhs par administrateur.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée .....

**QUINZIEME RESOLUTION**

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie des présentes pour effectuer les formalités de dépôt et de publicité prévues par la loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée .....

# COMMUNICATION FINANCIERE



## SOCIETE DES BRASSERIES DU MAROC COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2014

### BILAN ACTIF

ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRECEDENT
	Brut	Amortissements et provisions	NET	NET
Exercice du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2014				
<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)</b>	<b>29 284 981,19</b>	<b>18 971 779,79</b>	<b>10 313 201,40</b>	<b>4 371 852,66</b>
- Frais préliminaires	13 189 528,00	6 323 169,58	6 866 358,42	
- Charges à répartir sur plusieurs exercices	16 095 453,19	12 648 610,21	3 446 842,98	4 371 852,66
- Primes de remboursement des obligations				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORABLES (B)</b>	<b>657 389 803,00</b>	<b>20 832 886,75</b>	<b>636 556 916,25</b>	<b>15 283 219,99</b>
- Immobilisations en recherche & développement				
- Brevets, marques, droits & valeurs similaires	15 151 226,54	13 111 875,17	2 039 351,37	1 783 219,99
- Fonds commercial	642 238 576,46	7 721 011,58	634 517 564,88	13 500 000,00
- Autres immobilisations incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)</b>	<b>1 345 835 721,92</b>	<b>600 237 255,73</b>	<b>745 598 466,19</b>	<b>491 096 369,12</b>
- Terrains	184 088 120,30		184 088 120,30	151 850 720,30
- Constructions	308 148 997,15	150 364 855,27	157 784 141,88	143 957 467,80
- Installations techniques, matériel & outillages	708 750 979,74	346 970 475,09	361 780 504,65	172 620 704,67
- Matériel de transport	44 196 226,19	33 902 565,25	10 293 660,94	8 023 158,63
- Mobilier, matériel de bureau & aménage. divers	58 440 470,81	49 645 824,24	8 794 646,57	8 451 156,70
- Autres immobilisations corporelles	19 607 857,40	8 511 545,80	10 796 311,60	3 669 767,12
- Immobilisations corporelles en cours	22 603 070,33	10 542 189,98	12 060 880,35	2 543 393,90
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)</b>	<b>393 096 452,40</b>	<b>1 364 999,93</b>	<b>391 731 452,47</b>	<b>658 072 740,72</b>
- Prêts immobilisés	11 698 452,73	369 200,32	11 329 252,41	9 417 658,12
- Autres créances financières	32 025 132,21	92 450,17	31 932 682,04	36 519 517,73
- Titres de participation	349 372 867,46	903 349,44	348 469 518,02	612 135 564,87
- Autres titres immobilisés				
<b>ECART DE CONVERSION ACTIF (E)</b>				
- Diminution des créances immobilisées				
- Augmentation des dettes de financement				
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>2 425 606 958,51</b>	<b>641 406 922,20</b>	<b>1 784 200 036,31</b>	<b>1 168 824 182,49</b>
<b>STOCKS (F)</b>	<b>146 554 139,34</b>	<b>20 230 268,24</b>	<b>126 323 871,10</b>	<b>128 989 708,37</b>
- Marchandises	20 514 963,31		20 514 963,31	14 383 704,96
- Matières et fournitures consommables	79 629 000,92	20 228 731,28	59 400 269,64	72 927 883,82
- Produits en cours	15 767 338,84		15 767 338,84	11 141 478,72
- Produits intermédiaires et produits résiduels				
- Produits finis	30 642 836,27	1 536,96	30 641 299,31	30 536 640,87
<b>CREANCES DEBITEURES AVANCES ET ACCOMPTES (G)</b>	<b>500 098 548,62</b>	<b>55 209 423,36</b>	<b>444 889 125,26</b>	<b>566 508 569,35</b>
- Fournisseurs débiteurs avances et acomptes	8 793 563,54	467 189,93	8 326 373,61	20 420 344,63
- Clients et comptes rattachés	413 104 446,18	46 944 178,00	366 160 268,18	378 282 454,64
- Personnel	14 919 231,02	2 573 082,56	12 346 148,46	10 884 913,85
- Etat	40 876 706,47	992 962,06	39 883 744,41	40 943 681,29
- Comptes d'associés				
- Autres débiteurs	20 501 855,33	4 232 010,81	16 269 844,52	113 467 032,48
- Comptes de régularisation actif	1 902 746,08		1 902 746,08	2 510 142,46
<b>TITRES &amp; VALEURS DE PLACEMENT (H)</b>	<b>125 727 059,66</b>	<b>23 520,00</b>	<b>125 703 539,66</b>	<b>24 328 167,73</b>
- Titres de participation	1 812,35		1 812,35	33 450,91
- Autres titres immobilisés				
<b>ECART DE CONVERSION PASSIF (I)</b>				
- (éléments circulants)				
<b>TOTAL II (F+G+H+I)</b>	<b>772 381 559,97</b>	<b>75 463 211,60</b>	<b>696 918 348,37</b>	<b>719 859 896,36</b>
<b>TRESORERIE ACTIF</b>	<b>68 461 751,96</b>		<b>68 461 751,96</b>	<b>23 851 169,75</b>
- Chèques & valeurs à encaisser	21 502 060,07		21 502 060,07	3 084 784,29
- Banques, trésorerie générale & scp débiteurs	44 477 553,45		44 477 553,45	15 151 652,30
- Caisses, régies, avances & acomptes	2 482 338,44		2 482 338,44	8 614 733,16
- Autres	68 461 751,96		68 461 751,96	23 851 169,75
<b>TOTAL III</b>	<b>68 461 751,96</b>		<b>68 461 751,96</b>	<b>23 851 169,75</b>
<b>TOTAL GENERAL I+II+III</b>	<b>3 266 450 270,44</b>	<b>716 870 133,80</b>	<b>2 549 580 136,64</b>	<b>1 912 535 248,60</b>

### BILAN PASSIF

PASSIF	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT
	EXERCICE	NET EXERCICE PRECEDENT	NET EXERCICE PRECEDENT
Exercice du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2014			
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
- Capital social ou personnel (1)	282 965 300,00		282 520 100,00
- Mémoire: actionnaires, capital souscrit non appelé			
- Capital appelé dont versé			
- Primes d'émission, de fusion & d'apport	586 604 510,11		
- Ecart de réévaluation			
- Réserve légale	28 262 500,00		28 262 500,00
- Autres réserves	777 459 160,29		686 459 160,29
- Report à nouveau (2)	50 783 199,01		81 314 108,18
- Résultats nets en instance d'affectation (2)			
- Résultat net de l'exercice (2)	223 620 911,04		294 960 773,83
<b>Total des capitaux propres (A)</b>	<b>1 949 695 580,45</b>		<b>1 373 516 642,30</b>
<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)</b>	<b>1 092 011,04</b>		
- Subventions d'investissement	1 092 011,04		
- Provisions pour amortissements dérogatoires			
- Provisions réglementées			
<b>TOTAL I (A+B)</b>	<b>2 041 706 591,49</b>		<b>1 373 516 642,30</b>
<b>DETTES DE FINANCEMENT (C)</b>			
- Emprunts obligataires			
- Autres dettes de financement			
<b>TOTAL II (C+D)</b>	<b>1 126,87</b>		<b>28 449,35</b>
<b>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES &amp; CHARGES (D)</b>	<b>128 009 163,00</b>		<b>84 531 186,00</b>
- Provisions pour risques			
- Provisions pour charges	128 009 163,00		84 531 186,00
<b>ECART DE CONVERSION PASSIF (E)</b>			
- Augmentation des créances immobilisées			
- Diminution des dettes de financement			
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>2 078 796 754,49</b>		<b>1 458 047 828,30</b>
<b>DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)</b>	<b>457 336 787,85</b>		<b>439 289 006,12</b>
- Fournisseurs et comptes rattachés	144 343 226,60		128 610 785,06
- Clients créditeurs, avances et acomptes	150 460 426,79		127 672 941,42
- Personnel	14 556 902,15		15 903 069,02
- Organismes sociaux	8 006 905,77		6 149 661,42
- Etat	100 599 621,71		90 943 458,84
- Comptes d'associés			14 856 822,00
- Autres créanciers	22 012 882,83		48 487 992,32
- Comptes de régularisation passif	2 500 000,00		2 599 698,04
<b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)</b>	<b>13 435 367,43</b>		<b>8 001 664,49</b>
- Provisions pour risques	11 226,87		28 449,35
- Provisions pour charges	13 414 140,56		7 973 215,14
<b>ECART DE CONVERSION PASSIF (éléments circulants) (H)</b>			
- Diminution des dettes de financement			
<b>TOTAL II (F+G+H)</b>	<b>470 783 382,15</b>		<b>447 319 119,96</b>
<b>TRESORERIE PASSIF</b>			
- Crédits d'escompte			
- Crédits de trésorerie			
- Banques (soldes créditeurs)			
<b>TOTAL III</b>	<b>7 168 300,34</b>		<b>7 168 300,34</b>
<b>TOTAL GENERAL I+II+III</b>	<b>2 549 580 136,64</b>		<b>1 912 535 248,60</b>

### COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)

NATURE	OPERATIONS		TOTAL DE L'EXERCICE PRECEDENT	TOTAL DE L'EXERCICE PRECEDENT	TOTAL DE L'EXERCICE PRECEDENT PRO FORMA
	Propres à l'exercice	Concernant les ex. précédents	3+1+2	4	5
1er janvier 2014 au 31 décembre 2014					
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>					
- Ventes de marchandises (en l'état)	184 534 534,46	-1 333 231,91	183 201 302,55	150 037 729,80	169 795 655,40
- Ventes de biens et services produits	1 948 053 918,51		1 948 053 918,51	2 040 627 100,89	2 040 627 100,89
- Chiffres d'affaires	2 132 588 452,97	-1 333 231,91	2 131 255 221,06	1 841 207 868,69	2 210 422 756,29
- Variation de stocks de produits (a) (1)	7 449 226,44		7 449 226,44	5 591 557,41	3 873 854,10
- Immobilisations produites par l'entreprise, pour elle-même	5 097 116,16		5 097 116,16	967 780,98	2 924 956,98
- Subvention d'exploitation					
- Autres produits d'exploitation					
- Reprises d'exploitation: transferts de charges	11 058 924,89		11 058 924,89	3 743 770,16	4 389 309,05
<b>TOTAL I</b>	<b>2 141 295 267,58</b>	<b>-1 333 231,91</b>	<b>2 139 962 035,67</b>	<b>1 840 001 881,76</b>	<b>2 214 863 168,31</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>					
- Achats revendus (2) de marchandises	176 338 535,95	-100 227,45	166 238 308,50	124 216 587,61	141 126 676,71
- Achats consommés (2) de matières et fournitures	270 920 001,40	510 231,14	271 430 232,54	298 281 096,71	319 619 750,34
- Autres charges externes	342 300 238,69	-4 395 323,45	337 904 915,24	247 900 250,03	278 206 727,47
- Impôts et taxes	768 641 813,91	-6 020 829,23	762 620 984,68	647 211 166,89	800 842 849,16
- Charges de personnel	150 741 195,43	-66 819,84	150 674 375,59	120 736 732,80	148 358 606,49
- Autres charges d'exploitation	2 500 000,00	-1 125 000,00	1 375 000,00	3 000 000,00	4 350 000,00
- Dotations d'exploitation	123 811 147,37		123 811 147,37	75 382 554,53	101 485 931,23
<b>TOTAL II</b>	<b>1 825 219 876,75</b>	<b>-11 979 968,83</b>	<b>1 813 239 907,92</b>	<b>1 476 728 388,57</b>	<b>1 793 990 541,40</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>325 940 127,75</b>	<b>363 273 493,19</b>	<b>420 872 626,91</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>					
- Produits de titres de participation et autres titres immobilisés				49 450 200,00	
- Gain de change	449 873,84		449 873,84	774 389,30	778 844,81
- Intérêts et autres produits financiers	12 167 870,51	-754 179,57	11 413 690,94	8 286 943,99	12 285 087,61
- Reprises financières: transferts de charges	1 692 365,58		1 692 365,58	133 025,70	141 362,96
<b>TOTAL IV</b>	<b>14 310 109,93</b>	<b>-754 179,57</b>	<b>13 555 930,36</b>	<b>58 644 558,98</b>	<b>13 205 895,38</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>					
- Charges d'intérêts	4 989 373,49		4 989 373,49	3 251 808,48	2 897 865,71
- Pertes de change	193 539,79		193 539,79	278 237,31	290 831,59
- Autres charges financières	-418 501,00		-418 501,00		
- Dotations financières	383 493,51		383 493,51	544 310,80	895 239,13
<b>TOTAL V</b>	<b>5 566 406,79</b>	<b>-418 501,00</b>	<b>5 147 905,79</b>	<b>4 074 356,59</b>	<b>4 083 936,43</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (IV-V)</b>			<b>8 408 024,57</b>	<b>54 870 202,39</b>	<b>9 121 958,95</b>
<b>RESULTAT COURANT (III+IV)</b>			<b>334 348 152,32</b>	<b>418 143 695,58</b>	<b>429 994 585,86</b>
<b>PRODUITS NON COURANTES (reports)</b>			<b>334 348 152,32</b>	<b>417 843 695,28</b>	<b>429 994 585,86</b>
<b>PRODUITS NON COURANTES</b>					
- Produits de cessions des immobilisations cédées	113 347 923,58		113 347 923,58	52 821 352,14	37 251 679,76
- Subventions d'équilibre					
- Reprise sur subventions d'investissement	121 334,56		121 334,56		
- Autres produits non courantes	8 611 765,38		8 611 765,38	3 893 999,64	4 516 312,87
- Autres charges non courantes: transferts de charges	56 856 296,27		56 856 296,27	6 243 419,33	8 376 016,37
<b>TOTAL VIII</b>	<b>178 937 319,79</b>		<b>178 937 319,79</b>	<b>42 968 871,11</b>	<b>50 144 009,00</b>
<b>CHARGES NON COURANTES</b>					
- Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	33 767 277,07		33 767 277,07	20 592 134,27	30 351 340,99
- Subventions accordées					
- Autres charges non courantes	75 585 820,86		75 585 820,86	19 195 899,11	21 509 153,49
- Dotations non courantes	60 871 938,12		60 871 938,12	6 361 466,36	19 469 109,69
- Amortissements et autres provisions					

# COMMUNICATION FINANCIERE



## SOCIETE DES BRASSERIES DU MAROC

### COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2014

#### TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

I - SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN	Exercice		Exercice Précédent		Variations (a-b)	
	(a)	(b)	(c)	(d)	Resourc. d	Resourc. d
<b>MASSES</b>						
Financement permanent	2 078 796 754,49	1 458 047 828,30	615 375 853,82	620 748 926,19		
Moins actif immobilisé	1 784 200 036,31	1 168 824 182,49				
= <b>FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL</b>	<b>294 596 718,18</b>	<b>289 223 645,81</b>		<b>5 373 072,37</b>		
(1-2)	(A)					
Actif circulant	696 918 348,37	719 859 896,36	-22 941 547,99			
Moins passif circulant	470 783 382,15	447 319 119,96				
= <b>BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL</b>	<b>226 134 966,22</b>	<b>272 540 776,40</b>		<b>46 405 810,18</b>		
(4-5)	(B)					
<b>TRESORERIE NETTE (ACTIF - PASSIF)</b>	<b>68 461 751,96</b>	<b>16 682 869,41</b>	<b>51 778 882,55</b>			
= A - B						

#### II - EMPLOIS ET RESSOURCES

L. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)	EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT		Variations (a-b)	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
<b>AUTOFINANCEMENT</b>						
- Capacité d'autofinancement	27 290 839,66	261 782 522,66	47 034 349,62	566 282 062,62	20 743 509,96	304 499 540,00
- Distributions de bénéfices	234 491 683,00	234 491 683,00	319 247 713,00	319 247 713,00		
<b>CESSIONS ET RÉDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)</b>	<b>465 313 053,33</b>		<b>40 393 794,53</b>			
- Cessions d'immob. incorporelles	113 347 923,58		32 821 352,14			
- Cessions d'immob. corporelles	343 893 691,89		8 071 437,86			
- Diminutions des titres de participation						
- Récupération sur créances immobilisées						
<b>AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS (C)</b>	<b>623 290 297,71</b>					
- Augmentations de capital - apports	622 076 952,11					
- Subventions d'investissement	1 213 345,60					
<b>AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)</b>	<b>456 735,72</b>					
- Nettes de primes de remboursement						
<b>TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)</b>	<b>1 116 350 926,42</b>		<b>87 428 144,15</b>			
<b>II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)</b>						
<b>ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)</b>	<b>1 101 193 652,33</b>		<b>1 102 892,79</b>			
- Acquisitions d'immob. incorporelles	622 034 242,90		1 102 892,79			
- Acquisitions d'immob. corporelles	393 647 351,94		10 650,00			
- Acquisitions d'immob. financières	30 907 938,40					
- Augmentation des créances immobilisées	5 414 115,49		5 449 159,04			
<b>REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)</b>						
- Diminutions des titres de participation	456 735,72		4 478 081,70			
- Remboursement des dettes de financement	9 327 466,00					
<b>TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)</b>	<b>1 110 977 854,05</b>		<b>114 790 420,46</b>			
<b>III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)</b>	<b>46 405 810,18</b>		<b>3 894 332,71</b>			
<b>IV. VARIATION DE LA TRESORERIE</b>	<b>51 778 882,55</b>		<b>23 967 943,80</b>			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 162 756 736,60</b>		<b>1 162 756 736,60</b>			

#### TABLEAU DES DETTES

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHEANCE		AUTRES ANALYSES				
		PLUS D'UN AN	MOIS D'UN AN	ÉCHUS ET NON RECOURUS	MT EN DEVISE	MT SUR LETAT ET ORGANISMES PUBLICS	MT SUR LES ENTREPRISES LIÉES	MT REPRÉSENTÉS PAR EFFET
<b>DE FINANCEMENT</b>								
Emprunts obligataires								
Autres dettes de financement								
<b>DE PASSIF CIRCULANT</b>	<b>487 336 787,85</b>	<b>136 779 942,81</b>	<b>320 566 845,04</b>	<b>7 527 744,92</b>	<b>102 389 477,22</b>	<b>13 398 627,88</b>		
Fournisseurs et comptes rattachés	144 343 226,60	9 590 199,21	134 753 027,39	7 497 404,10	11 921 371,21	16 400,00		
Personnel	150 460 426,79	113 697 337,01	36 763 089,78					
Charges à répartir sur plusieurs exercices	14 556 902,35	735 196,21	13 821 705,94					
Organismes sociaux	3 000 902,71		3 000 902,71		1 789 855,51			
État	100 599 621,71		100 599 621,71		100 599 621,71			
Comptes d'associés	14 856 822,00	12 463 404,00	2 393 418,00					
Autres créanciers	22 012 885,83	29 806,38	21 919 079,45	30 340,82		1 457 856,27		
Comptes de régularisation passif	2 500 000,00		2 500 000,00					

#### TABLEAU DES SURETÉS REELLES DONNÉES OU REÇUES

TIERS CRÉDITEURS OU TIERS CRÉDITIERS	Montant couvert par le crédit	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2)	Valeur comptable nette de la créance donnée à la date de clôture
Sociétés données					
Sociétés reçues	11 698 452,73	HYPOTHEQUES	1996 à 2014	PRÊTS HABITAT AU PERSONNEL	11 698 452,73

(1) 1 - Hypothèque - 2 - Nantissement - 3 - Garantie - 4 - Autre - 5 - À préciser  
 (2) préciser si la dette est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (organismes sociaux, organismes sociaux, organismes sociaux)  
 (3) préciser si la dette est due par l'entreprise procédant de personnes tierces autres que le débiteur créancier concerné

#### ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL

ENGAGEMENTS DONNÉS	MONTANT EXERCICE	MONTANT EXERCICE PRÉCÉDENT
<b>AVAL ET CAUTIONS:</b>		
ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE PENSION DE RETRAITE ET OBLIGATIONS SIMILAIRES:	0,00	0,00
AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS - CAUTIONS EN DOUANE	96 083 062,13	77 293 844,39
AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS - ADM	2 263 332,26	1 282 851,57
AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS - AUTONOMEMENT		
<b>TOTAL 1</b>	<b>98 946 334,49</b>	<b>78 546 396,46</b>
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>		
<b>AVAL ET CAUTIONS</b>		
AUTRES ENGAGEMENTS REÇUS:		
<b>TOTAL 2</b>		

#### ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

NATURES DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE - LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
<b>I. Changements affectant les méthodes d'évaluation</b>	Depuis 1997, à la suite d'un contrôle fiscal de SBM, il a été décidé, de considérer d'un commun accord avec l'Administration des Impôts, qu'une partie des emballages consignés est cédée définitivement. A l'occasion de la clôture de chaque exercice une reprise du fonds de consignation évaluée à 6% pour les bouteilles et 3% pour les caistors est pratiquée et considérée comme cession d'emballages immobilisés. Cette reprise subit le traitement comptable et fiscal des sorties des éléments de l'actif immobilisé. En 2014, à la suite de contrôles fiscaux de la société BRANCOMA, Filiale de la Société des Brasseries du Maroc, un nouvel accord avec l'Administration des Impôts a porté le taux de reprise sur le fonds de consignation des bouteilles de 6% à 10%.	Impact net sur les résultats Bénéfice de : 15 239 558 DH
<b>II. Changements affectant les règles de présentation</b>		

#### TABLEAU DES PROVISIONS

NATURE	MONT BRUT DE L'EXERCICE	SOLDES		ÉVALUATIONS		MONTANT FIN DE L'EXERCICE	
		Évaluation	solde	Évaluation	solde		
<b>I. Provisions pour dépréciations de l'actif immobilisé</b>	9 779 657,93	37 296,83	2 845 654,24	149 080,44	301 169,33	12 210 359,23	
2. Provisions réglementées							
3. Provisions durables pour risques et charges	119 558 428,00	44 108 477,00				128 009 163,00	
<b>SOLS TOTAL (A)</b>	<b>129 338 085,93</b>	<b>37 296,83</b>	<b>46 954 133,24</b>	<b>149 080,44</b>	<b>356 901 33,33</b>	<b>140 219 522,23</b>	
4. Provisions pour dépréciations de l'actif circulant (hors trésorerie)	73 393 937,08	16 828 990,98	344 384,33	1 127 313,45	9 912 617,35	1 008 563,90	
5. Autres provisions pour risques et charges	16 558 208,49	1 812,35	12 790 493,45			39 994,91	
6. Provisions pour dépréciations des comptes de trésorerie	404 726,33					404 726,33	
<b>SOLS TOTAL (B)</b>	<b>90 156 871,90</b>	<b>16 828 990,98</b>	<b>346 196,68</b>	<b>13 917 806,90</b>	<b>9 912 617,35</b>	<b>1 188 558,81</b>	
<b>TOTAL (A + B)</b>	<b>219 494 957,83</b>	<b>16 828 990,98</b>	<b>381 493,51</b>	<b>60 871 938,14</b>	<b>1 287 639,25</b>	<b>229 118 101,20</b>	

(1) Le montant des provisions figure au bilan et à l'annexe 2014. (2) Le solde 2013 est corrigé d'une provision pour dépréciation des immobilisations corporelles.  
 (3) Le montant comparé la provision pour dépréciation selon par 2014 60 871 938,14

#### TABLEAU DES CREANCES

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHEANCE		AUTRES ANALYSES				
		PLUS D'UN AN	MOIS D'UN AN	ÉCHUS ET NON RECOURUS	MT EN DEVISE	MT SUR LETAT ET ORGANISMES PUBLICS	MT SUR LES ENTREPRISES LIÉES	MT REPRÉSENTÉS PAR EFFET
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>43 723 584,94</b>	<b>39 914 429,00</b>	<b>3 809 155,94</b>	<b>401 650,49</b>				
Prêts immobilisés	11 698 452,73	7 898 452,73	3 800 000,00	369 200,22				
Autres créances financières	32 025 132,21	32 015 976,27	9 155,94	92 450,17				
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>506 098 548,62</b>	<b>66 637 156,75</b>	<b>434 461 391,87</b>	<b>61 672 023,64</b>	<b>40 876 706,47</b>	<b>35 676 580,16</b>	<b>25 973 130,06</b>	
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	8 793 563,54	6 221 115,71	2 572 447,83	467 189,93	4 812,08	5 397 751,25		
Clients et comptes rattachés	413 104 446,18	48 617 745,74	364 486 700,44	3 172 944,05		15 989 125,99	25 973 130,06	
Personnel	14 919 231,02	5 159 452,55	9 759 778,47					
Risq	40 876 706,47	1 399 809,26	39 476 897,21	1 399 809,26		40 876 706,47		
Comptes d'associés	20 501 855,53	4 239 053,49	16 262 802,04	4 232 010,81			14 289 702,92	
Autres débiteurs	1 902 746,09		1 902 746,09					

#### TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERC.	AUGMENTATIONS			DIMINUTIONS			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisitions	Production par l'exercice	Virement	Cession	Retrait	Virement	
<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS</b>	<b>19 957 515,19</b>	<b>9 327 466,00</b>						<b>29 284 981,19</b>
Frais préliminaires	4 068 500,00	5 932 510,00						10 001 010,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices	15 309 015,19	744 510,00						16 053 525,19
Primes de remboursement des obligations								
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORÉES</b>	<b>35 355 560,58</b>	<b>623 034 242,50</b>						<b>677 389 803,08</b>
- Immobilisations en recherche & développement								
- Brevets, marques, droits & valeurs similaires	14 134 548,92	1 016 672,62						15 151 221,54
- Fonds communaux	21 221 011,58	621 017 564,88						642 238 576,46
- Autres immobilisations incorporelles								
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1 086 648 364,27</b>	<b>388 559 235,78</b>	<b>5 097 116,16</b>	<b>2 543 393,90</b>	<b>100 141 120,67</b>	<b>34 318 814,22</b>	<b>2 543 393,90</b>	<b>1 345 635 721,92</b>
Contrat	51 131 000,00	43 357 000,00						94 488 000,00
Contrat	200 206 537,33	42 327 526,06						242 534 063,39
Installations techniques, matériel & outillages	500 284 719,13	259 532 727,25	5 097 116,16	2 263 393,90				768 759 979,54
Matériel de transport	35 500 414,86	9 767 082,00			1 131 630,67			44 196 226,93
Matériel, matériel de bureau & aménagement divers	54 582 423,23	3 675 193,54		250 000,00				58 440 473,31
- Autres immobilisations corporelles	43 640 340,86	10 286 370,76						19 607 857,40
- Immobilisations corporelles en cours	10 543 098,96	10 640 365,27						21 183 464,23

#### ETAT DES DEROGATIONS

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
<b>I. Dérogations aux principes comptables</b>		NEANT
<b>II. Dérogations aux méthodes d'évaluation</b>		NEANT
<b>III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse</b>		NEANT

**EY**  
Building a better world

37, Bd Abdelattif Ben Kaddour  
20 050 Casablanca  
Maroc

**pwc**

35, Rue Aziz Bellal  
20 050 Casablanca  
Maroc

#### SOCIETE DES BRASSERIES DU MAROC (SBM)

#### ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION PROVISOIRE DES COMPTES SOCIAUX PERIODE ALLANT DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2014

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire de la Société des Brasseries du Maroc (SBM



Building a better  
working world

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour  
20 050 Casablanca  
Maroc

Aux actionnaires

**Groupe Des Brasseries Du Maroc (GBM)**  
Casablanca

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES  
EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2014**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe des Brasseries du Maroc, comprenant le bilan au 31 décembre 2014, ainsi que le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 1.451.251 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 251.754.

**Responsabilité de la Direction**

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables nationales en vigueur. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

**Responsabilité de l'Auditeur**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

**Opinion sur les états de synthèse**

La société Brasseries du Nord Marocain, filiale absorbée par la Société des Brasseries du Maroc au cours du premier semestre 2014, faisait l'objet depuis septembre 2012 d'un contrôle fiscal au titre de l'impôt sur les Sociétés (IS), de l'impôt sur le Revenu (IR) et de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA), couvrant les exercices allant de 2008 à 2011 inclus. Au cours de l'exercice 2014, la société des Brasseries du Maroc a conclu un accord avec l'administration fiscale qui a eu pour effet la constatation d'une charge nette de MMAD 5,6 au 31 décembre 2014.

Sous réserve de l'incidence de la situation décrite au paragraphe ci-dessus, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe Des Brasseries du Maroc (GBM) constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2014, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les réserves exprimées dans notre attestation d'examen limité sur la situation intermédiaire au 30 juin 2014, formulées comme suit :

« Au cours du premier semestre 2014, plusieurs entreprises ont été saisies par l'administration fiscale en vue de lui justifier du paiement des droits de timbre sur les transactions payées en espèces. Dans ce cadre, la Société des Brasseries du Maroc a également reçu en juillet 2014 une demande de la part de l'administration fiscale l'invitant à fournir les justificatifs de versement concernant les droits de timbre prévus par les articles 249 et 252 I-B du CGI au titre de la période 2004 à 2014. Ce sujet des droits de timbre, concernant plusieurs entreprises opérants dans divers secteurs d'activité au Maroc a été portée devant les autorités concernées à travers la Confédération Générale des Entreprises du Maroc.

La société a également reçu en septembre 2014, un avis de vérification de la comptabilité de la société Brasseries du Nord Marocain relatif à l'impôt sur les sociétés (IS) pour les exercices 2012 à 2014, l'impôt sur le Revenu (IR) pour les exercices 2012 et 2013 et pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 30 juin 2014.»

Au cours de l'exercice 2014, la société a conclu deux accords avec l'administration fiscale concernant les situations décrites ci-dessus, les impacts y afférents ont été comptabilisés courant le second semestre 2014.

Casablanca, le 6 mai 2015

Les Commissaires aux Comptes

**ERNST & YOUNG**  
37, Boulevard Abdellatif Ben Kaddour  
CASABLANCA -  
T: (212) 22 39 02 22 Fax: (212-21) 2 39 02 22  
**Abdelmejid FAIZ**  
Associé

**PwC Maroc**  
35, Rue Aziz Bellal  
20300 Casablanca  
**Mohamed RQIBATE**  
Associé



Building a better  
working world

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour  
20 050 Casablanca  
Maroc

Aux actionnaires de la société

**Société des Brasseries du Maroc (SBM)**  
Casablanca

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2014**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous avons procédé à l'audit des états de synthèse, ci-joints, de la société Brasseries du Maroc (SBM) comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 1.950.787.591,49 dont un bénéfice net de MAD 223.620.911,04.

**Responsabilité de la Direction**

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

**Responsabilité de l'Auditeur**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

**Opinion sur les états de synthèse**

La société Brasseries du Nord Marocain, filiale absorbée par la Société des Brasseries du Maroc au cours du premier semestre 2014, faisait l'objet depuis septembre 2012 d'un contrôle fiscal au titre de l'impôt sur les Sociétés (IS), de l'impôt sur le Revenu (IR) et de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA), couvrant les exercices allant de 2008 à 2011 inclus. Au cours de l'exercice 2014, la société des Brasseries du Maroc a conclu un accord avec l'administration fiscale qui a eu pour effet la constatation d'une charge nette de MMAD 5,6 au 31 décembre 2014.

Sous réserve de l'incidence de la situation décrite au paragraphe ci-dessus, nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société des Brasseries du Maroc (SBM) au 31 décembre 2014 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les réserves exprimées dans notre attestation d'examen limité sur la situation intermédiaire au 30 juin 2014, formulées comme suit :

« Au cours du premier semestre 2014, plusieurs entreprises ont été saisies par l'administration fiscale en vue de lui justifier du paiement des droits de timbre sur les transactions payées en espèces. Dans ce cadre, la Société des Brasseries du Maroc a également reçu en juillet 2014 une demande de la part de l'administration fiscale l'invitant à fournir les justificatifs de versement concernant les droits de timbre prévus par les articles 249 et 252 I-B du CGI au titre de la période 2004 à 2014. Ce sujet des droits de timbre, concernant plusieurs entreprises opérants dans divers secteurs d'activité au Maroc a été portée devant les autorités concernées à travers la Confédération Générale des Entreprises du Maroc.

La société a également reçu en septembre 2014, un avis de vérification de la comptabilité de la société Brasseries du Nord Marocain relatif à l'impôt sur les sociétés (IS) pour les exercices 2012 à 2014, l'impôt sur le Revenu (IR) pour les exercices 2012 et 2013 et pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 30 juin 2014.»

Au cours de l'exercice 2014, la société a conclu deux accords avec l'administration fiscale concernant les situations décrites ci-dessus, les impacts y afférents ont été comptabilisés courant le second semestre 2014.

**Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 6 mai 2015

Les Commissaires aux Comptes

**ERNST & YOUNG**  
37, Boulevard Abdellatif Ben Kaddour  
CASABLANCA -  
T: (212) 22 39 02 22 Fax: (212-21) 2 39 02 22  
**Abdelmejid FAIZ**  
Associé

**PwC Maroc**  
35, Rue Aziz Bellal  
20300 Casablanca  
**Mohamed RQIBATE**  
Associé